

Initiatives canadiennes pour un gouvernement ouvert

Commentaires sur le Plan d'action du Canada pour
un gouvernement ouvert

6 septembre 2013



**Canadian Association
of Research Libraries**

**Association des bibliothèques
de recherche du Canada**

Qui nous sommes

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) représente les vingt-neuf plus grandes bibliothèques universitaires du pays. L'amélioration de la recherche et de l'enseignement supérieur sont au cœur de notre mission. L'ABRC favorise l'efficacité et la pérennité de la communication savante, ainsi que les politiques publiques qui permettent l'accès le plus large possible à l'information savante.

Points saillants

- L'ABRC appuie l'Initiative pour un gouvernement ouvert et encourage vivement sa mise en œuvre complète.
- Nous croyons que les principes de transparence devraient être appliqués de façon compréhensive à l'ensemble de l'information et des données gouvernementales. Les questions clairement liées à la protection de la vie privée ou qui ont trait à la sécurité nationale seraient naturellement exemptes de ces principes.
- Les données ouvertes passent par des données fiables. Nous exhortons le gouvernement du Canada à rétablir le formulaire long obligatoire du recensement, une approche moins coûteuse et plus fiable qui respecte la vie privée des Canadiens.
- Nous espérons que la bibliothèque virtuelle facilitera l'accès aux publications gouvernementales et en assurera la conservation.

Introduction

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) appuie l'Initiative pour un gouvernement ouvert du gouvernement du Canada. Un gouvernement ouvert encourage la transparence et la responsabilisation en communiquant de l'information sur les activités de l'État au public.

Ces mesures communiqueront aux Canadiens davantage d'information sur les activités de leur gouvernement. Pour les chercheurs, elles se traduiront par un accès à une information qui leur serait autrement inaccessible.

L'initiative pour des données ouvertes est particulièrement importante pour l'ABRC, étant donné que le rôle de nos membres consiste à préserver et à distribuer l'information et les connaissances tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'apprentissage.

Nous nous réjouissons particulièrement de la nouvelle Licence du gouvernement ouvert et nous espérons qu'elle deviendra obligatoire pour toutes les publications du gouvernement du Canada.

Données ouvertes : accès et fiabilité

Le principe des données ouvertes rend les données informatisées créées par le gouvernement accessibles à tous. Elles alimentent la recherche et l'innovation au-delà de la seule valeur initiale des données originales. Les gouvernements produisent d'importantes quantités de données à l'appui de la prestation de services dans des domaines comme la santé, l'environnement,

l'agriculture et les ressources naturelles. La plupart de celles-ci ont une valeur à long terme pour des recherches ou des applications nouvelles.

Les membres de l'ABRC se réjouissent des progrès réalisés par l'initiative pour des données ouvertes et encouragent le gouvernement à poursuivre dans cette voie. Nous encourageons tous les organismes gouvernementaux à participer à cette initiative. La facilitation de l'accès aux données gouvernementales constitue une excellente mesure qui sera bénéfique pour les chercheurs, les gouvernements, l'industrie et les Canadiens.

Les données fiables sont cruciales. C'est pourquoi nous encourageons vivement le gouvernement à rétablir le formulaire long du recensement. Les données recueillies au cours du dernier recensement sont moins fiables, plus coûteuses et ne protègent pas davantage la vie privée des Canadiens.

Nous espérons aussi que donnees.gc.ca contiendra toutes les données rendues disponibles par Statistique Canada. Nous sommes convaincus que la vaste expérience de l'organisme dans ce domaine en fait logiquement l'organisme responsable de ce projet.

Nous attendons avec impatience la directive sur le gouvernement ouvert et sa mise en œuvre. Nous espérons aussi que le public aura l'occasion de formuler des commentaires sur la question.

Information ouverte : pour une transparence constante

La transparence porte aussi sur l'information gouvernementale. Chaque année, les gouvernements produisent des milliers de documents qui ne sont pas publiés ni accessibles même s'ils ne sont pas confidentiels. Compte tenu des millions de dollars de l'argent des contribuables qui financent les activités de l'État, nous croyons que le gouvernement doit devenir plus transparent. Des analyses détaillées de pays étrangers basées sur des sources ouvertes, par exemple, peuvent être bénéfiques pour les exportateurs canadiens à la recherche de nouveaux débouchés.

Nous croyons que le gouvernement doit garantir une approche intégrée de l'information ouverte, ce qui inclut l'accès aux documents et aux ensembles de données gouvernementaux (et leur conservation), y compris l'accès aux demandes d'accès à l'information.

Le gouvernement pourrait en outre s'inspirer de la salle de lecture virtuelle de la Central Intelligence Agency (<http://www.foia.cia.gov/>). Ce site Web réunit des documents dévoilés à la suite de demandes d'accès à l'information et permet aux utilisateurs de les consulter. Une telle approche pourrait alléger les pressions qui s'exercent sur le programme d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) en évitant les demandes répétitives. Cette mesure économiserait des ressources gouvernementales et rendrait les données plus utilisables pour la population canadienne.

Bibliothèque virtuelle : accès et préservation

Les membres de l'ABRC attendent avec impatience la bibliothèque virtuelle proposée. Nous croyons qu'il est essentiel d'avoir un point central donnant accès aux publications gouvernementales et tout en les conservant.

Une telle bibliothèque jouerait un rôle vital en donnant accès aux publications courantes du gouvernement du Canada. Elle devrait aussi assurer la conservation de ces documents après les délais établis par les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor, ce qui permettrait aux générations futures d'avoir accès à cette information. Nous croyons que Bibliothèque et Archives Canada pourrait jouer un rôle important dans ce processus et offrir un seul domaine réunissant les publications courantes et archivées, garantissant son utilisation facile par les Canadiens.

Dialogue ouvert : consulter les Canadiens

Il est vital pour le dialogue ouvert de veiller à ce que les Canadiens aient leur mot à dire grâce à un portail des consultations détaillées. Une approche uniforme qui soumettrait toutes les initiatives gouvernementales à des consultations mobiliserait la population canadienne et fournirait au gouvernement des opinions et de l'information qui demeureraient autrement inconnues.

Nous croyons que les résultats de toutes les consultations publiques devraient être publics, rendant le processus plus redditionnel.

Association des bibliothèques de recherche du Canada

Tél. 613.482.9344 600-350 Albert
info@carl-abrc.ca Ottawa (Ont.)
www.carl-abrc.ca K1R 1B1

